



## Demande de permis **RENOUVELLEMENT DE PERMIS**

date :

**Identification** (si vous n'êtes pas propriétaire, fournir une preuve que vous avez l'autorisation signée du propriétaire)

### Propriétaire

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

### Requérant de la demande

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

## Emplacement des travaux

No cadastre

Adresse à Mille-Isles

### Catégorie d'usage

Résidentiel

Commercial

Autre (préciser) \_\_\_\_\_

Superficie du lot (en mètres)

No matricule

### Nature de la propriété

Habitation unifamiliale

Habitation unifamiliale avec logement

Habitation saisonnière, chalet

## Exécutant(s) des travaux

Valeur des travaux

### Compagnie - Entrepreneur

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

No RBQ

Date du début des travaux

Date de la fin des travaux

### Compagnie - Entrepreneur

Nom

Adresse

Ville

Code postal

Téléphone

No RBQ



**Description détaillée des travaux** (les matériaux de finition utilisés, le nombre d'étages, les dimensions...)

Numéro du permis à renouveler :

---

---

---

---

---

---

---

---

---

---

**Documents requis** (prévoir un délai d'au moins deux semaines pour l'émission du permis)

- 2 copies des plans de construction** sont des plans d'architecture montrant les quatre (4) élévations (4 côtés) et les étages (sous-sol, rez-de-chaussée et étage) avec détails de construction suivants : fondation, structure du plancher, coupe de mur, divisions intérieures, ouvertures, toiture, électricité, etc.
- La présente **demande de permis de rénovation** complétée et signée.
- Les honoraires** pour l'étude de la demande de permis ont été acquittés
- Lorsque requis, **2 copies du certificat de localisation**, ce document est un document émis par un arpenteur et requis lors des transactions immobilières de manière à bien préciser ce qui fait l'objet de la transaction.
- Lorsque requis, **2 copies du plan d'implantation** dessiné à l'échelle par un arpenteur montrant l'emplacement prévu de la rénovation par rapport aux points suivants : limites du terrain, rue, lac, ruisseau, etc. De plus, le déboisement, la position de l'installation septique, des puits artésiens (votre puits projeté et ceux des voisins) et du stationnement devront être identifiés sur ce plan. Le plan de subdivision est nécessaire, si le terrain n'est pas subdivisé (à voir avec l'arpenteur).

NOTE : L'étude de la demande de permis s'effectuera que lorsque toutes ces informations nous seront remises, et que les frais pour l'étude seront acquittés.

**Signature du demandeur**

Nom du demandeur \_\_\_\_\_ Date \_\_\_\_\_

Signature du demandeur \_\_\_\_\_